



**Institut national de recherche en informatique et en automatique  
(Inria)**

**Concours externe d'Ingénieur d'Etudes**  
Ouvert au titre de l'année 2012  
Arrêté du 29 mars 2012

**Concours N° SG1**  
**« Responsable des services généraux (h/f) »**

Épreuve écrite d'admission du 19 juin 2012

Durée 3 heures - Coefficient 3

Veillez à respecter l'anonymat dans les réponses.

Aucun signe distinctif ou de signature ne doivent apparaître dans les documents remis à l'issue de l'épreuve.

## EPREUVE ECRITE

### SG1 – RESPONSABLE DES SERVICES GENERAUX (H/F)

<b>Exercice 1-</b> Travaux de réhabilitation suite à un sinistre : Notation sur 30 points
---

Dans le cas exposé ci-dessous, les candidats s'attacheront à répondre en considérant que l'établissement est de type W (bureaux) des établissements recevant du public.

Le sujet ne porte pas sur la réglementation incendie mais sur les attendus ci-dessous :

Un bâtiment public à vocation tertiaire est sujet à un sinistre le rendant en partie impropre à sa destination.

D'une surface SHON de 2500 m<sup>2</sup>, il accueille un peu moins de 200 personnes et est implanté sur un terrain clos de dix hectares, peu densifié, sur lequel existent deux autres constructions tertiaires.

#### **1° sur 20 points**

En tant que responsable travaux du site, quelles démarches entreprenez-vous et que proposez-vous à votre directeur d'établissement comme solutions palliatives ?

#### **2° sur 10 points**

Après réflexion le directeur d'établissement estime que, compte tenu de l'ampleur des travaux, le bâtiment pourrait faire l'objet d'une réhabilitation

- a) Quelles démarches mettez-vous en œuvre ? Décrivez les tâches (2 points)
- b) Quel process allez-vous lui proposer ? Décrivez l'enchaînement des actions à entreprendre, expliquez. (2 points)
- c) Quelles étapes clés, votre directeur va t-il valider ? (2 points)
- d) A quelles compétences internes et/ou externes faites vous appel pour faire aboutir ce projet ? (2 points)
- e) Quelles seront les procédures à mettre en œuvre ? Quelles en sont les règles essentielles ? (2 points)

<b>EXERCICE 2-</b> Notation sur 10 points
---

**EVALUATION DES CONNAISSANCES TECHNIQUES EN BATIMENT ET EN HS**

- Quelle est la distance minimale entre les chemins de câbles courant fort et courant faible ? (1 point)
- Citer quatre installations faisant l'objet de contrôles réglementaires (1 point)
- Quelles sont les vérifications obligatoires dans un bâtiment non ERP ? (1 point)
- Quels sont les différents acteurs de la sécurité prévus dans la réglementation ? (1 point)
- Quel est l'objet d'un DIUO et qui l'établit ? (1 point)

**EVALUATION DES CONNAISSANCES PATRIMONIALES**

- Quels sont les diagnostics obligatoires en cas de session d'un bien immobilier ? (1 point)
- Qu'est ce qui justifie l'adoption de la « surface de plancher » en lieu et place de la SHON ? (1 point)
- Que recouvre la notion de coût global dans le cadre de la construction d'un bâtiment ? (1 point)

**LOGISTIQUE**

- La mise en place d'un chapiteau sur le site de votre établissement est elle soumise à une réglementation particulière, si oui laquelle ? (1 point)
- Vous êtes chargé(e) de mettre en place le document unique sur le centre de recherche. Quelle méthode allez-vous mettre en place ? (1 point)